

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Demotec Easy Bloc poudre

Imprimé le : 06.05.2022

Page 1 de 7

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Demotec Easy Bloc poudre

Groupe du produit: Composant sous forme de poudre

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Matière plastique (composant sous forme de poudre) destinée à traiter la boiterie bovine.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	Demotec Demel e.K.	
Rue:	Brentanostraße 22	
Lieu:	D-61130 Nidderau	
Téléphone:	+49 (0)6187-905670	Téléfax: +49 (0)6187-9056711
e-mail:	demotec@demotec.de	
Interlocuteur:	Alexander Demel	Téléphone: +49 (0)6187-905670
e-mail:	demotec@demotec.de	
Internet:	www.demotec.de	

1.4. Numéro d'appel d'urgence : Berlin +49 (0)30 - 30686700

SECTION 2 : Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Le mélange n'est pas classé comme dangereux dans le sens de règlement (CE) n° 1272/2008.

2.2. Éléments d'étiquetage

SECTION 3 : Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

Mélange à base de polymères acryliques et de catalyseurs.

Composants dangereux

N° CE	Substance	Quantité
N° CAS	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	
N° Index		
N° REACH		
9011-14-7	polymère acrylique	95 - <= 100 %

Texte des phrases H- et EUH: voir paragraphe 16.

SECTION 4 : Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Demotec Easy Bloc poudre

Imprimé le : 06.05.2022

Page 2 de 7

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais.

Après contact avec la peau

Rincer abondamment avec de l'eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Après contact avec les yeux

Aussitôt rincer soigneusement et abondamment les yeux avec une douche oculaire ou de l'eau.

Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

De la mousse, de la poudre d'extinction, du dioxyde de carbone (CO₂), jet d'eau pulvérisée.

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, possibilité de dégagement de monoxyde de carbone ; de dioxyde de carbone, de produits de décomposition organiques.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie : utiliser un appareil respiratoire autonome.

Information supplémentaire

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter la formation de poussière. Ne pas respirer les poussières.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les plans d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir mécaniquement. Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.4. Référence à d'autres sections

Maniement sûr : voir section 7

Protection individuelle : voir section 8

Élimination : voir section 13

SECTION 7 : Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Ouvrir et manipuler le récipient avec précaution.

Préventions des incendies et explosion

Les poussières peuvent en présence d'air former un mélange explosible.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Demotec Easy Bloc poudre

Imprimé le : 06.05.2022

Page 3 de 7

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé.

Indications concernant le stockage en commun

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Matière plastique (composant sous forme de poudre) destinée à traiter la boiterie bovine.

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'hygiène

Enlever les vêtements contaminés. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Ne pas manger ni boire pendant le travail.

Protection des yeux/du visage

Porter une protection pour les yeux/le visage.

Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire

Lorsque la ventilation est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

Filtre classe P1

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	Poudre
Couleur:	incolore
Odeur:	caractéristique

Testé selon la méthode

pH-Valeur:	non déterminé
------------	---------------

Modification d'état

Point de fusion:	non déterminé
------------------	---------------

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	non déterminé
--------------------------------------------------------	---------------

Point de ramollissement:	ca. 110 °C
--------------------------	------------

Point d'éclair:	> 250 °C
-----------------	----------

Inflammabilité

solide:	non déterminé
---------	---------------

gaz:	non applicable
------	----------------

Limite inférieure d'explosivité:	non déterminé
----------------------------------	---------------

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Demotec Easy Bloc poudre

Imprimé le : 06.05.2022

Page 4 de 7

Limite supérieure d'explosivité:	non déterminé
Température d'auto-inflammabilité	
solide:	non déterminé
gaz:	non applicable
Température de décomposition:	non déterminé

Propriétés comburantes

Non comburant.

Pression de vapeur:	non déterminé
Densité (à 20 °C):	1,16 g/cm ³
Densité apparente (à 20 °C):	700 - 750 kg/m ³
Hydrosolubilité:	Comme on le sait la substance est insoluble dans l'eau, donc aucun test requis.

Solubilité dans d'autres solvants

non déterminé

Coefficient de partage:	non déterminé
Densité de vapeur:	non déterminé
Taux d'évaporation:	non déterminé

9.2. Autres informations

Teneur en solide:	100,00 %
-------------------	----------

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Dans des conditions d'une utilisation et d'un stockage conforme à l'usage prévu des réactions dangereuses n'auront pas lieu.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

10.4. Conditions à éviter

aucune

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter : les alcalies (bases)

10.6. Produits de décomposition dangereux

Méthacrylate de méthyle

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Irritation et corrosivité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Demotec Easy Bloc poudre

Imprimé le : 06.05.2022

Page 5 de 7

Effets cancérigènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles à la suite d'une exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Information supplémentaire référentes à des preuves

Le mélange est classé non dangereux dans le sens du règlement CE n° 1272/2008 [CLP].

SECTION 12 : Informations écologiques

12.1. Toxicité

Le produit n'est pas : écotoxicologique.

12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Le produit n'a pas été testé.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les cours d'eau. Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique /dans le sol.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique /au sol. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages non contaminés et complètement vidés peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages contaminés sont à traiter comme la substance même.

SECTION 14 : Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Demotec Easy Bloc poudre

Imprimé le : 06.05.2022

Page 6 de 7

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR

L'ENVIRONNEMENT : non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

non applicable

SECTION 15 : Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

Directive 2012/18/UE Seveso III : Le produit n'est pas soumis à la directive SEVESO III.

Information supplémentaire

À observer: 850/2004/EC, 79/117/EEC, 689/2008/EC

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Demotec Easy Bloc poudre

Imprimé le : 06.05.2022

Page 7 de 7

Prescriptions nationales

Catégorie de pollution des eaux (Allemagne, AwSV), auto-classification: 3 - comporte un danger élevé pour l'eau.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange des évaluations de sécurité n'ont pas été réalisées.

SECTION 16: Autres informations

Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service
LC50: Lethal concentration, 50%
LD50: Lethal dose, 50%

Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été reprises, respectivement, de la fiche de données la plus récente du fournisseur précédent.)